ARPHY

? DES QUE DIS ?
Le périodique informatif

Numéro 22

EDITORIAL
2020 : année magique ?

J'ai toujours l'impression que les années rondes à la dizaine sont meilleures que les autres. L'histoire ne le démontre pas nécessairement mais j'ai envie d'y croire. D'autant plus que 2019 n'a pas été très « marrant » pour la plupart d'entre nous. Ce ne sera sans doute pas difficile de se sentir un peu mieux dans notre monde. En tout cas je le souhaite pour chacun de vous.
Ce début d'année est marqué par le recensement quinquennal de la population de notre Commune et par la préparation des élections municipales le 15 mars prochain. Pour cette occasion la Mairie se fait une accessibilité aux normes pour les personnes à mobilité réduite. A cela s'ajoute le lancement d'une importante opération de création d'adresses.
En effet, un grand chantier pour nous tous à commencer rapidement pour être terminé avant l'arrivée de la fibre : la création d'une adresse pour chaque maison de la commune afin d'assurer la livraison de la fibre mais aussi livraisons de toutes natures, pour la Poste, pour les secours (Pompiers, Police), pour tous les flux (eau, assainissement, électricité, etc.).
Un travail d'envergure pour les 180 maisons de la Commune. Un travail à mener ensemble, en concertation, hameaux par hameaux et lieux-dits. Les adresses créées seront référencées sur un site officiel national et utilisable par tous les services.
J'attends donc de chacun d'entre vous une participation active à ce chantier qui nous concerne vraiment tous.
Un premier semestre bien chargé et très intéressant qui me motive pour vous souhaiter une belle année 2020.

Le Maire Jean-Pierre GABEL

SOMMAIRE :

EDITORIAL

10 ans de la chanson qui dérange,

Arphy fête son ABC

Brasucade

Fête du 17 août

Fibre optique

Habiter mieux

ARPHY

Les 10 ans de la chansons qui dérange

Le 16 novembre dernier au Vigan : « Voilà 10 ans que nous faisons vivre la chanson française à texte en Pays Viganais »
La première eu lieu au village d'Arphy dans la salle communale. Nous étions un peu serrés mais l'ambiance était fabuleuse. Cette séance des 10 ans se déroula à la salle Jeanne d'Arc car depuis 10 ans les amateurs sont devenus très nombreux..
En première partie, cinq artistes de la première heure vinrent chanter pour nous. Alain Rossi, à la si belle voix, présenta le spectacle et nous enchanta avec ses chansons. Puis ce fut le tour de Jean-Marc Duchemin avec sa guitare, ses chansons à thème et sa voix qui nous emporta dans son monde. Ensuite vint Caroline Fedi et son accordéon, avec une nouvelle maturité qui nous emmena au pays de Bobby Lapointe. Après vint Régis Najac aux belles moustaches de gaulois et à l'humour décapant ; il nous transporta dans son univers de chansons humoristiques et son « Raoul » nous fit rire aux larmes. Enfin Maax fit son entrée avec sa voix puissante, un peu révolutionnaire ou romantique selon son humeur ; un auteur-compositeur très attachant et qui fait partie de la première heure comme ses collègues. Que de souvenirs !
Le moment de l'entracte fut bientôt là avec son assiette de l'amitié bien garnie et bien présentée avec de bons petits gâteaux. Nous avons été gâtés pour cet anniversaire et l'on s'est régalé.
En deuxième partie Jean-Sébastien Bessy et son piano nous emmena dans des rythmes à la limite du jazz. La musicalité d'un instrument donne un plus à la chanson avant que ne reviennent les autres artistes du début afin de nous faire chanter des airs connus. La salle était debout.
Bon anniversaire à « La chanson qui dérange » et un grand merci aux bénévoles pour cette belle soirée festive.

Annie Montagne-Gabel

ARPHY

Arphy fête son Atlas de la Biodiveristé Communale

Samedi 27 juillet 2019, à partir de 16 h toute la commune est conviée pour mettre à l'honneur sa biodiversité ordinaire et extraordinaire et la dynamique lancée depuis deux ans autour de son ABC.

Grâce au travail de bon nombre d'entre vous avec l'appui et l'expertise du Parc National des Cévennes et de partenaires spécialisés, près de 500 espèces animales et 950 espèces végétales ont été recensées. Mais d'autres nous attendent au détour des sentiers ou au fond des jardins.
De 16 h à 18 h un jeu de rôle proposé par le COGARD fut animé et plein de solutions sont exposées par les participants pour continuer à valoriser le patrimoine naturel de la commune.
Le verre de l'amitié est ensuite proposé..
Puis le film de l'association Microbiote sur l'ABC d'Arphy fut diffusé, réalisé et présenté par Camille Gibert. De magnifiques vues de divers aspects de la commune furent présentées : cultures de plantes aromatiques, faïsses d'oignons, ruches au fond d'un vallon de verdure, châtaigniers aux ramures pleinees de promesses, de belles châtaignes aux flans luisants comme cirées, rivière bondissante et ruisseau sauvage. Enfin, forêt avec sa faune, ses champignons aux parfums subtils, ses oiseaux de proie et ses chouettes nocturne. Un film très apprécié et fort applaudi.

Pour finir, une conteuse et un musicien nous emmènent au pays du merveilleux aux sons de la mandole, du violon et de la flûte. Contes et histoires joliment interprétés par Agnès Devenne et Nicolas Roche. Quelques vers furent écrits sur divers sujets afin que chacun puisse rimer sur la nature et ses prodiges.
Après cette belle soirée un repas convivial nous attendait, préparé par Marc : melon, jambon en entrée nous rafraichissent les papilles. Rôti de porc et haricots verts puis fromage et glaces terminèrent le repas.
Un grand merci aux organisateurs.

Annie Montagne-Gabel

La brasucade

Sous un ciel un peu plombé nous nous pressons vers la place du village.
Sous la halle le feu ronflait avec une bonne odeur de feu de bois et avec le crépitement des bûches.
L'apéritif était servi sur la grande table accompagné de chips et cacahuètes. Peu à peu le soir tombait.
Beaucoup de monde se pressait autour de la table. Les conversations allaient bon train. Puis les poêles à trous garnies de châtaignes furent mises sur le feu. Une délicieuse odeur montait des poêles. Les châtaignes grillaient doucement. Puis on les enveloppe de papier journal dans de grands plats afin qu'elles « couffissent » et qu'elles soient plus moelleuses. Cette odeur de châtaignes grillées faisait remonter des souvenirs lointains dans ma mémoire.
Puis, la soirée avançant, nous allions nous installer au chaud dans la salle communale pour prendre le repas : un sauté de porc sauce tomate avec de la semoule. Le fromage puis le dessert, glace ou gâteau, terminent le repas. L'ambiance était conviviale. Le café et le petit verre réchauffa l'atmosphère. Les conversations nous rapprochèrent. Une bonne soirée dans la tradition de la brasucade rappelant les veillées des temps anciens.

Annie Montagne-Gabel

ARPHY

Fête d'Arphy du samedi 17 août 2019

Depuis la veille une certaine effervescence régnait sur la place du village. Quelques grands costauds s'évertuaient à monter les tentes pour la fête traditionnelle de la commune. Cela mettait de l'animation. Le temps nous accompagnait et le ciel bleu s'annonçait pour le lendemain

Samedi, dès le début d'après-midi, les volontaires avaient rendez-vous pour préparer certains prémices du repas. Un feu d'enfer fut allumé afin de rôtir les jambons à la proche. Une bonne odeur de feu de bois flottait sur la place.

Puis, peu à peu, en fin de journée, les invités arrivaient. Les tables habillées de nappes blanches et ornées de petits bouquets accueillaient les personnes qui peu à peu se rendaient pour la soirée. Au mois d'août les journées étant longues le fond de l'air se rafraîchissait et l'on était bien.

L'heure de l'apéritif était venue. Un punch délicieux aux fruits exotiques nous fut proposé entre autres boissons. Chacun choisissait. Puis les traditionnels plats de moules aux oignons doux firent leur entrée et ce fut une belle ruée des très nombreux amateurs.

Petit à petit les places à table furent occupées et le repas commença. Melon charcuterie en entrée suivi d'une tranche de jambon rôti rosée à point avec frites et petits pois. Enfin vint le fromage avant le délicieux dessert, une innovation cette année: une assiette de petits gâteaux de soirée, chocolat, citron et mille-feuille nous régala. Le café et la liqueur achevèrent le repas.

Puis l'atmosphère s'échauffa. La musique nous accompagna durant le repas et petit à petit la piste de danse se remplit. Chacun, chacune investit la piste où tous les rythmes s'envolèrent vers les étoiles. Le ciel étoilé nous accompagna jusqu'au bout de la nuit. En dépit d'un petit air frisquet descendant des cascades d'Orgon, la fête se poursuivit à une heure avancée.

Encore un grand merci à l'Association « Les amis d'Arphy » et tous les bénévoles.

Annie Montagne-Gabel

Avec l'ANAH et le Département du Gard, **jusqu'à 12 500 € d'aides pour vos travaux** (selon coût et typologie)

HABITER CONFORTABLEMENT CHEZ VOUS !

Adapter votre logement à votre handicap ou vos difficultés de mobilité

Rénover votre logement pour vous sentir bien à la maison, été comme hiver

C'EST MIEUX, C'EST FACILE et CA CHANGE LA VIE !

Le **DEPARTEMENT du GARD** et l'**A.NA.H.** (Agence NAtionale de l'Habitat) proposent aux ménages qui vivent sur le territoire départemental (hors agglomération d'Alès et de Nîmes) de bénéficier du programme « *Habiter Mieux chez moi, c'est possible et ça change la vie !* ».

L'opérateur conseil « SOLIHA », chargé par le Département du Gard d'animer ce dispositif et de faciliter les démarches, **vous accompagne gratuitement dans votre projet.**

Vous êtes propriétaire, occupant de votre logement, avec le programme « Habiter mieux » vous pouvez être accompagnés dès le début de votre projet pour engager des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement à votre handicap, ou à votre âge.

Les aides peuvent représenter 35 % à 60 % du montant total H.T. des travaux dans la limite de 20 000 €, auxquelles s'ajoute une prime pouvant aller jusqu'à 2 500 €.

Les conditions pour bénéficier de ce dispositif :

- Votre logement doit avoir plus de 15 ans et les travaux doivent permettre de réaliser 25 % d'économie d'énergie sur votre consommation

- Vos revenus n'excèdent pas le plafond de ressources (il s'agit du *Revenu Fiscal de Référence* indiqué sur votre avis d'imposition 2019 sur les revenus de 2018)

Composition du ménage	*Plafonds de ressources*
1 personne	*18 960 €*
2 personnes	*27 729 €*
3 personnes	*33 346 €*
…	

Vous êtes propriétaire bailleur, louant votre logement, vous pouvez également bénéficier d'aides qui vous seront détaillées en prenant contact avec SOLIHA (opérateur du Département).

En 2 « clics »
Testez votre éligibilité sur **monprojet.anah.gouv.fr**

Contactez notre équipe Soliha Méditerranée
sur un simple **un coup de fil**
Au 04 66 21 92 70*
** Les mardi et mercredi de 9 h à 12 h, le jeudi de 14 h à 17 h*
Ou par **mail**
habitermieux@soliha-mediterranee.fr

ARPHY

Supplément au Des Que Dis ? n°22

La fibre optique : ultrasonique

Explication

Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété d'être conducteur de lumière et qui permet la transmission de données numériques. Elle offre un débit d'informations nettement supérieur à celui du cuivre ou des câbles coaxiaux et peut servir de support à un réseau « large bande » par lequel transitent aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques.
Les réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH : Fiber to the home) utilisent de la fibre optique pour relier directement le domicile du client au réseau internet, ce qui garantit un résultat optimal, maximisant le débit et minimisant la perte de qualité. Cette technologie très haut débit offre les débits descendants les plus élevés du marché pouvant aller jusqu'à 1 Gb/s.

Pour quoi faire ?

Télétravail, domotique, télémédecine, télésurveillance, TV ultra HD, jeux en ligne, avec la fibre l'imagination n'a plus de limite.
Exemples de téléchargements :un film de 700 Mo =5 minutes en ADSL et 7 secondes avec la fibre, une saison de série (10 épisodes) soit 5000Mo=45 min en ADSL et 50 sec en fibre.

A Arphy

L'installation du réseau par SFR devrait être terminée sur la Commune fin 2020 en utilisant les infrastructures actuelles pour atteindre le domicile. Restera à chacun de contacter son opérateur internet ou d'en choisir un pour l'installation dans le domicile de la prise spéciale fibre et d'une box adaptée (fibre et non plus ADSL).